

ACTION URGENTE

REJET D'UN RECOURS EN GRÂCE : UN HOMME EST EXÉCUTÉ AU TEXAS

Yokamon Hearn a été exécuté au Texas le 18 juillet, le Comité des grâces et des libérations conditionnelles de l'État ayant rejeté son recours en grâce et les tribunaux n'ayant pas souhaité intervenir.

Le 16 juillet, le Comité des grâces et des libérations conditionnelles du Texas a rejeté le recours en grâce de **Yokamon Hearn**, qui avait demandé que sa condamnation à mort soit commuée ou qu'un sursis lui soit accordé. C'est en vain que ses avocats se sont efforcés de revenir au niveau de juridiction fédéral pour y affirmer que cet homme n'avait pas bénéficié d'une assistance judiciaire répondant aux exigences constitutionnelles, ni lors de son procès ni lors des procédures d'appel initiales. Dans l'après-midi du 18 juillet, la Cour suprême des États-Unis a refusé d'accorder un sursis, sans déterminer si le handicap mental de Yokamon Hearn était assez grave pour rendre son exécution contraire à la Constitution.

Le condamné a été déclaré mort à 18 h 37 (heure locale), environ 25 minutes après le début de l'injection létale. C'est le premier prisonnier au Texas à avoir été exécuté au moyen d'une substance unique, le pentobarbital. Le Service de justice pénale de l'État du Texas avait annoncé une semaine plus tôt un changement de méthode dû à l'impossibilité d'obtenir l'un des trois produits utilisés auparavant pour procéder aux injections létales, le bromure de pancuronium. L'Ohio, l'Arizona, l'Idaho et l'État de Washington ont déjà adopté un nouveau protocole d'injection létale comportant un seul produit, et la Géorgie s'appête à faire de même (voir aussi le rapport *USA: An embarrassment of hitches: Reflections on the death penalty, 35 years after Gregg v. Georgia, as states scramble for lethal injection drugs*, 1^{er} juillet 2011, <http://www.amnesty.org/en/library/info/AMR51/058/2011/en>)

Depuis le début de l'année, 24 exécutions ont eu lieu aux États-Unis ; depuis la reprise des exécutions judiciaires dans ce pays en 1977, les autorités ont mis fin à la vie de 1 301 condamnés, dont 483 au Texas, qui a déjà exécuté six personnes cette année.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette action.

Ceci est la seconde mise à jour de l'AU 166/12. Pour en savoir plus : <http://www.amnesty.org/en/library/info/AMR51/044/2012/en> et <http://www.amnesty.org/en/library/info/AMR51/055/2012/en>.

Nom : Yokamon Hearn
Sexe masculin

Action complémentaire sur l'AU 166/12, AMR 51/066/2012, 19 juillet 2012

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

